

**Séance du Conseil de Ville
du 12 janvier 2009 à 18 heures
Salle du Conseil de Ville - Procès-verbal no 1 / 2009**

1. Salutations du doyen d'âge, M. Emmanuel Martinoli
2. Appel
3. Promesse solennelle
4. Désignation de deux scrutateurs provisoires
5. Constitution du Bureau
 - a) Présidence
 - b) 1^{ère} vice-présidence
 - c) 2^{ème} vice-présidence
 - d) Scrutateurs

1. SALUTATIONS DU DOYEN D'ÂGE, M. EMMANUEL MARTINOLI

M. Emmanuel Martinoli : M. le Président du Gouvernement jurassien, M. le Chef du Service des communes, M. le Maire, Mme la Conseillère communale, MM. les Conseillers communaux, Mesdames, Messieurs, la tradition veut que le doyen d'âge ouvre la séance constitutive du Conseil de Ville et cet honneur, si on peut parler d'honneur, me revient. C'est vrai mais, malheureusement, je suis un peu inexpérimenté dans ce genre de chose, vu que c'est la première fois dans mon existence, même si elle est assez longue, que je fais partie d'un parlement. Je vais tenter d'être à la hauteur de cette tâche et je vous prie de m'excuser si jamais il y a quelque imperfection dans la conduite des affaires. Je déclare donc ouverte cette séance constitutive de la législature 2009-2012.

J'aimerais tout d'abord vous féliciter de votre élection, vous souhaiter une bonne année mais surtout constater que vous avez eu un énorme courage de vous présenter à ces élections. Parce que le contexte actuel est difficile et particulier, sur deux plans : au niveau mondial, la crise économique, la crise sociale et la crise écologique auront des répercussions jusqu'à nous, jusqu'au niveau local. Au niveau local, au niveau delémontain, ce n'est pas de crise dont il faut parler mais les changements provoqués par la réorganisation des structures communales, la réduction du nombre de conseillers communaux, la réduction du nombre de conseillers de ville, la redistribution des dicastères et finalement le nouveau maire, tous ces éléments font qu'un temps d'adaptation et surtout un esprit de collaboration seront nécessaires. Il faut donc toujours tenir compte de ces deux niveaux, le niveau global et le niveau local. Il faut donc penser globalement mais agir localement, et c'est cette maxime-là qui m'a motivé, à mon âge, à m'engager dans une institution politique.

Je n'ai pas l'intention de faire un grand discours parce que je ne suis pas un grand orateur, mais je vais vous faire part, comme c'est la coutume, de quelques considérations. Tout d'abord sur le penser globalement. Au niveau mondial, nous sommes en face d'une triple crise : une crise économique, une crise écologique et une crise sociale. J'en fais un rapide tour d'horizon. Tout d'abord, en ce qui concerne la crise écologique, la croissance infinie voulue par notre système économique, par le néolibéralisme, nous mène à notre perte. Je n'ai pas peur des mots et je n'exagère malheureusement pas. L'humanité se dirige à grande vitesse contre un mur. Il est clair que certains n'y croient pas, que beaucoup même n'acceptent pas ce genre de constatation. Mais l'exploitation sans limite, l'exploitation sans frein des ressources non renouvelables de notre planète conduit irrévocablement à leur épuisement.

Produire et consommer toujours plus n'est pas compatible avec notre monde fini dont les ressources sont limitées. La recherche effrénée du gain matériel, la consommation que l'on considère comme sacro-sainte, qui doit toujours augmenter, le mythe de la croissance économique indispensable, soi-disant, à notre économie, nous conduisent à utiliser les ressources naturelles non renouvelables sans aucun souci pour nos enfants, pour l'avenir. Vous connaissez tous les conséquences de ce comportement irresponsable. Elles se font

fortement sentir. Notre environnement se détériore très rapidement, beaucoup trop rapidement. Les ressources se font de plus en plus rares, le climat se dérègle, la biodiversité disparaît, la pollution augmente, le trou d'ozone également, etc.

J'en viens aux crises économiques. Les crises économiques du capitalisme, comme vous le savez, sont cycliques. Elles arrivent toujours tous les 8 à 10 ans, mais celle qui affecte l'économie mondiale actuellement, depuis quelques mois, est d'une ampleur majeure, elle est d'une ampleur extraordinaire. L'économie financière est déconnectée de l'économie réelle. Le système néolibéral, poussé à l'excès, provoque des faillites de grandes banques. Certains Etats même sont en difficulté. L'endettement augmente massivement, celui des Etats-Unis, par exemple, atteint des proportions absolument gigantesques. Et dans de nombreuses branches économiques, la production recule avec, comme conséquence, des licenciements massifs et un chômage en voie d'augmentation. On parle de récession mais ce n'est malheureusement qu'un début.

J'aime aussi insister sur un autre aspect, c'est celui de l'exploitation du sud de la planète par notre société occidentale. Cette société ne représente que 13 % de la population mondiale mais elle utilise, elle accapare beaucoup plus des ressources de la planète. Elle en accapare une très grande partie et les conséquences sont importantes malgré les efforts de l'aide au développement, par exemple, qui sont insuffisants bien sûr. Les inégalités, à cause de cette exploitation du sud par le nord, augmentent, les phénomènes de migrations s'amplifient et les problèmes sociaux également. Ces événements majeurs, je dirais, nous avons aussi à les affronter au niveau local. Mais que pouvons-nous faire ? Que devons-nous faire ? Quel est "l'agir" local ? Sur le plan écologique, au niveau de notre commune, il me semble extrêmement important que la gestion des ressources, c'est-à-dire l'énergie, l'eau, la terre, le paysage prennent actuellement une importance essentielle, vitale. Ces ressources doivent être gérées sur le long terme. Sur les plans économique et social, quelques-uns des défis qu'il faudra relever : les fermetures d'usines, la diminution des rentrées fiscales, le chômage et l'augmentation de la précarité, l'accueil et l'intégration des étrangers. Ce sont là quelques-uns des défis qui nous attendent.

Notre tâche, durant cette législature, ne sera pas facile. Nous ne pouvons bien sûr agir que localement, comme je l'ai dit au début, mais dans cet "agir" local, il faut absolument toujours tenir compte des enjeux globaux, ne pas les perdre de vue. Nos décisions devront être prises en visant le long terme, dans le respect de l'environnement, dans la solidarité avec les défavorisés. C'est pourquoi j'en appelle, après ces quelques mots, à votre engagement. Nous devons tous être constructifs, nous devons tous faire preuve d'imagination, d'esprit d'ouverture et surtout nous devons agir ensemble, d'un commun accord, pour le bien de notre commune, de tous.

Je termine par quelques mots un peu plus personnels, parce qu'il me semble qu'en tant qu'élu, nous avons un petit rôle d'exemple à donner. Il serait bon, à mon avis, de repenser notre mode individuel de vie au vu de la crise écologique dont je vous ai parlé. Un peu plus de simplicité, un peu plus de sobriété ne font pas de mal, même si ce n'est pas encore suffisant face à la crise énorme qui nous attend. Il ne s'agit pas de se sentir coupable, mais il s'agit surtout d'être responsable. Réduire ne signifie pas rétrograder. Voilà les quelques mots que je tenais à dire en ouvrant la séance constitutive.

2. APPEL

Conseil de Ville

52 membres sont présents.

Mme, M., André **Ackermann**, Philippe **Ackermann**, David **Asséo**, Dominique **Baettig**, Yves **Bregnard**, Raphaël **Broquet**, Mehmet Ali **Celik**, Pierre **Chételat**, Francine **Chollet**, Matthieu **Comte**, Jérôme **Corbat**, Julien **Crevoisier**, Jean-Bernard **Deillon**, Luc **Dobler**, Asaël **Droz**, Stève **Farine**, Joëlle **Fasano**, Paul **Fasel**, Pierre-Alain **Fleury**, Anne **Froidevaux**, Michel **Frossard**, Jean-Yves **Gentil**, Max **Goetschmann**, Christophe **Günter**, Besim **Hoxha**, Sabine **Jaquet**, François **Klopfenstein**, Jean-Pierre **Kohler**, Sébastien **Lapaire**, Julien **Lesniak**, Murielle **Macchi**, Jacques **Marchand**, Emmanuel **Martinoli**, Sylvianne **Mertenat**, Grégoire **Monin**, Olivier **Montavon**, Pepi **Natale**, Didier **Nicoulin**, Jean **Parrat**, Yvonne **Plumez**, Alphonse **Poupon**, Rita **Rais-Vernier**, Philippe **Rottet**,

Pascal **Schaffner**, Emmanuelle **Schaffter Milani**, Didier **Schaller**, Charles-André **Schäublin**, Jude **Schindelholz**, Romain **Seuret**, Anne **Seydoux**, Pierre-Alain **Voisard**, Christian **Wirz**.

Sont excusées

Mme Barbara Simon
Mme Renée Sorg

Conseil communal

- M. Pierre **Kohler**, Mairie et Département des finances
- M. Pierre **Brulhart**, Département de l'énergie et des eaux
- M. Damien **Chappuis**, Département de la culture, des sports et de l'informatique
- Mme Françoise **Collarin**, Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics
- M. André **Parrat**, Département des affaires sociales, de la jeunesse, des écoles et du logement

Chancellerie communale, huissier

Mme Edith **Cuttat Gyger**, chancelière communale
Mme Nadia **Maggay**, vice-chancelière communale
M. Gilles **Loutenbach**, huissier

3. PROMESSE SOLENNELLE

M. Michel Probst, président du Gouvernement jurassien : M. le Président, M. le Maire, Mesdames et Messieurs, vous qui siégez ce soir pour cette première séance de législature, vous qui avez le bonheur, la satisfaction d'y siéger, d'avoir le privilège évidemment de vous voir confier, par la volonté populaire, un mandat important de notre système politique, je tiens à vous saluer et vous dire tout le plaisir et surtout l'honneur, au nom du Gouvernement et en mon nom personnel, de vous saluer très cordialement et de vous adresser nos plus vives félicitations pour votre accession ou réélection au Législatif et à l'Exécutif de votre commune.

Nous sommes réunis ce soir pour assermenter les nouvelles et nouveaux conseillères et conseillers ainsi que les suppléantes et suppléants de votre cité. Si l'on voit souvent en premier dans cette cérémonie le côté convivial, ce qui, je vous le concède bien volontiers, est fort agréable, il ne faut pas oublier la solennité de cet acte, qui, mais j'y reviendrai par la suite, implique une promesse par laquelle vous confirmez, prenez acte en quelque sorte, en faisant vôtres les devoirs qu'implique votre engagement à défendre les droits des citoyennes et citoyens de votre belle cité, la capitale jurassienne. Le Conseil de Ville est à mes yeux la base de l'édifice appelé démocratie. Il en constitue les fondations sans lesquelles il n'est ni possible de construire, de grandir en quelque sorte, ni de se développer. Il est vrai que certains domaines échapperont à votre influence directe, mais il vous appartiendra de modeler votre environnement dit de proximité. Si cet édifice comporte plusieurs niveaux, ils ne doivent en aucun cas être cloisonnés à leur seule sphère de compétences. Des interconnexions doivent exister et s'exercer. Nous sommes attachés à cette verticalité des intérêts et des relations car tous les acteurs engagés ont assurément comme souci commun celui du développement du bien-être de nos concitoyennes et concitoyens. Je vous invite à ne pas hésiter à intervenir et profiter de vos compétences et visions auprès de celle et ceux qui ont en charge la responsabilité politique dans des domaines complémentaires au vôtre.

Je tiens à remercier également les citoyennes et citoyens de nationalité étrangère qui ont accepté de relever le défi en s'engageant, en se portant candidat sur les différentes listes électorales, afin de nous faire profiter de leur sensibilité, de partager leurs préoccupations quotidiennes, qui sont également les nôtres. La commune n'est pas seulement le lieu privilégié où s'exercent les droits et devoirs des citoyennes et des citoyens. C'est aussi le lieu où sont jugées les actions de ces autorités et c'est bien ainsi. Cela ne doit pas être pour vous un sujet de crainte mais, au contraire, ce qui vous poussera à donner le meilleur de vous-même. Et vous aurez en effet besoin de tous vos talents, de votre enthousiasme et de votre créativité pour assumer vos nouvelles fonctions avec succès. Si vous ne pouvez agir sur tous les éléments qui conditionnent votre environnement, vous pourrez en

revanche en gérer les incidences dans les domaines qui seront de votre compétence et il sera fait appel à votre imagination, notamment au travers de la réalisation d'économies qui résulteraient d'une collaboration intercommunale intensifiée ou de fusions de communes.

Je ne voudrais cependant pas que les exigences liées à l'exercice de votre mandat ternissent votre enthousiasme. La recherche du bien commun demeure une tâche exaltante en toutes circonstances et, à ce propos, je ne saurais trop insister sur la nécessité, pour les collectivités publiques, de poursuivre une saine et raisonnable politique d'investissement, de manière à maintenir en état les ouvrages communaux et ainsi répondre, selon les circonstances, aux besoins de vos populations.

Je voudrais également vous assurer que vous ne serez pas seuls dans vos efforts. Depuis l'entrée en souveraineté, les communes entretiennent de bonnes relations avec l'Administration cantonale et collaborent étroitement. Si, parfois, des divergences peuvent survenir, les sentiments de confiance et de cordialité réciproques l'ont toujours emporté. Cette collaboration, d'ailleurs, n'a jamais porté ombrage à l'autonomie communale à laquelle les Autorités cantonales sont attachées. Les relations financières entre l'Etat et les communes sont déterminées, vous le savez, par les dispositions de la Loi concernant la péréquation financière adoptée par le Parlement le 20 octobre 2004. Cette loi est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005. Elle a entraîné le transfert à l'Etat de l'intégralité des charges de la santé. Cette nouvelle répartition, je le rappelle, repose sur deux piliers : d'une part, l'indirect, qui consacre la répartition des charges entre l'Etat et les communes sur le critère exclusif de la population, et la péréquation financière directe, laquelle repose sur l'indice des ressources calculé annuellement. Elle prend également en considération les charges des communes-centres pour des prestations spécifiques qui profitent ainsi et aussi aux habitants de la région. Dernièrement sont venus se greffer les effets induits par la RPT, à savoir la mise en œuvre de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. En relation avec cette réforme, le Parlement a adapté les clés de répartition pour l'exercice 2008 ainsi que pour les années 2009 et 2010, de manière à ce que la mise en œuvre de ce nouveau régime débouche sur une opération blanche pour les communes. Une analyse de la situation s'opérera en 2011.

Dans un tout autre registre, un grand chantier s'est ouvert, en particulier aux Franches-Montagnes, en Ajoie et dans le Clos du Doubs. C'est celui des fusions de communes. Le nombre de nos entités a passé au 1^{er} janvier 2009 de 83 à 64. Cela représente le tiers de communes en moins dans le district des Franches-Montagnes, également dans le district de Porrentruy, et cela va dans le sens de l'objectif que s'est fixé le Gouvernement jurassien dans son programme de législature, à savoir la réduction globale du tiers des communes et ce, dans les trois districts. Je sais, je le dis chaque fois parce que je participe à des séances d'information, je sais que tout cela est évolutif et qu'actuellement des nouvelles pistes sont explorées.

En ce qui concerne cette politique de fusion, l'Etat a mis en place dernièrement un groupe de travail chargé de procéder à l'évaluation de cette politique, dont nous avons reçu le rapport. Ce groupe est appelé aussi à examiner la situation financière des nouvelles entités en lien avec la péréquation financière directe et à donner son appréciation sur l'engagement du Service des communes dans le processus des fusions de communes. Il lui a été loisible, puisque nous allons maintenant étudier ce rapport, de proposer des adaptations du Décret sur la fusion de communes. Son rapport sera examiné avec intérêt, pour ensuite donner vraisemblablement une impulsion nouvelle à la politique de fusion qui devient donc une priorité. Cette impulsion concerne plus particulièrement la vallée de Delémont et elle doit être aussi coordonnée avec la mise en œuvre d'un grand projet que vous avez initié, à savoir l'Agglomération delémontaine.

J'aimerais également vous parler d'un autre sujet, c'est celui de la disparition de la LIM, remplacée par la nouvelle politique régionale, la NPR, émanant de la Confédération. Certes l'abandon des prestations de la LIM est préjudiciable aux communes. Il ne s'agit plus de montants affectés à des restructurations, à des mises en place de trottoirs, à des constructions, il est vrai, mais cependant il faut relever le défi au travers des nouvelles prescriptions légales qui portent sur le développement des régions.

Autre sujet de préoccupation, c'est celui de la dégradation des finances communales. A cet égard, le Gouvernement rappelle qu'au travers de son programme d'économies, les mesures proposées sont de nature à réduire annuellement les charges de fonctionnement

de l'ordre de 4 millions de francs en faveur des communes, et cela, au travers des dépenses liées. Les récentes décisions du Parlement montrent que la volonté d'arriver à cet objectif est là.

Mesdames et Messieurs, il importe que le dialogue - et je le dis régulièrement lorsque je rencontre en particulier les maires de communes - soit maintenu entre l'Etat et les communes. Dans ce sens, beaucoup d'espoir est placé dans la création future de l'Association des communes jurassiennes. Le Gouvernement a par ailleurs décidé de rencontrer annuellement les maires, pour l'instant au sein de leur organisation respective, pour faire le point sur des sujets d'actualité.

Mesdames et Messieurs, c'est en réfléchissant ensemble que nous pourrons proposer des projets et les mettre en place puisque notre objectif fondamental et commun est le développement de notre canton dans son ensemble. Dans ce sens, il s'agit de privilégier le partenariat et non la confrontation. En ma qualité aussi de ministre de l'Economie, pour ne parler que de ce domaine, il y a lieu et il faut renforcer, diversifier, innover, constituer et animer un réseau de porteurs de projets et mettre en place - nous y travaillons actuellement - un centre d'appui technologique. Un bâtiment tel que celui qui est actuellement en construction au Noirmont permettra, dans chacun des districts, d'accueillir des entreprises innovantes et en cette période de crise, je tiens à insister pour dire que l'innovation technologique notamment est des plus essentielles.

Mesdames et Messieurs, maintenant au travers de la promesse solennelle que vous allez faire, vous vous engagez à défendre le bien public dans le respect des dispositions légales. Qu'il me soit permis de vous rappeler le devoir de discrétion à l'égard des tiers en ce qui concerne les affaires qui parviennent à votre connaissance dans l'exercice de vos fonctions et qui, par leur nature, en vertu de prescriptions spéciales, doivent être tenues secrètes. Je tiens également à relever une fois encore que cette obligation subsiste même après dissolution du rapport de service.

Il me reste à vous souhaiter bon vent et bonne chance pour tout ce que vous entreprendrez. Soyez sûr que si vous vous engagez sans compter, les satisfactions que vous allez retirer de votre action effaceront largement les déceptions que vous pourrez parfois éprouver. Pour terminer, je tiens à adresser ma profonde gratitude au Chef du Service des communes, M. Jean-Louis Sangsue, et à ses collaborateurs pour le travail qui est fait au quotidien et puis pour encore toutes les actions que nous allons mener à partir de ces prochaines semaines, s'agissant de ces fusions de communes, pour ne parler que de cela.

Je vous prie de vous lever, je vais appeler celles et ceux qui n'ont pas déjà été assermentés au niveau communal, parce que c'est au niveau communal que les choses se font. C'est vrai que celui qui a déjà été assermenté, soit pour le même mandat soit pour un autre antérieurement, ne sera pas appelé, il ne s'agit donc pas d'un oubli. Je vais encore vous lire la promesse solennelle : "Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge". A la citation de votre nom, je vous prie de dire "je le promets".

Les personnes suivantes font la promesse solennelle : Mmes et MM. Raphaël Broquet, Damien Chappuis, Matthieu Comte, Julien Crevoisier, Luc Dobler, Asaël Droz, Stève Farine, Paul Fasel, Pierre-Alain Fleury, Michel Frossard, Emmanuel Martinoli, Olivier Montavon, Alphonse Poupon, Emmanuel Schaffter Milani, Jude Schindelholz, Charles-André Schäublin, Christian Wirz.

Encore une fois félicitations à tous et puis nous aurons l'occasion de nous entretenir de tel ou tel sujet, si vous le souhaitez, lors de l'apéritif. Merci infiniment.

4. **DÉSIGNATION DE DEUX SCRUTATEURS PROVISOIRES**

M. Emmanuel Martinoli désigne Mme Anne Froidevaux et M. Matthieu Comte en qualité de scrutateurs.

5. CONSTITUTION DU BUREAU 2009

a) Présidence

M. Pierre Chételat, PLR, propose M. Romain Seuret en qualité de Président du Conseil de Ville pour l'année 2009.

DECISION : M. Romain Seuret est élu Président du Conseil de Ville 2009, par 38 voix.

M. Emmanuel Martinoli cède le siège de président à M. Romain Seuret.

M. Romain Seuret : vous venez de m'élire à la présidence du Conseil de Ville, en cette première année de législature, et je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous me témoignez. Je peux vous assurer que je mettrai tout en œuvre pour remplir au mieux la tâche qui m'est confiée, ceci par respect envers nos institutions mais également envers vous, membres du Conseil de Ville de Delémont. Servir humblement, tout au long de l'année 2009, et rentrer dans le rang, telle est ma devise.

Les citoyennes et citoyens de notre ville ont élu un législatif qui, de par sa composition, demandera aux différentes représentations politiques de composer, de travailler ensemble. Trois formations politiques, au minimum, doivent s'entendre pour emporter la décision, pour dégager une majorité. Cela permettra certainement à chacune et chacun d'entre nous d'apprendre à mieux se connaître, à mieux comprendre l'autre, apprendre ou continuer à se respecter malgré les divergences d'opinions. Composer nécessite de trouver des solutions. Une idée, une autre idée, et on cherche la solution, le juste milieu qui satisfait le plus grand nombre, ceci pour le bien de l'ensemble. Je reste convaincu, que ce dialogue est possible et qu'il ne peut qu'enrichir nos débats.

A l'échelon communal, l'intérêt commun doit primer avant l'intérêt de la formation partisane. Pour cette raison, je souhaite, tout au long de cette année à venir, des débats sereins, dans un respect mutuel. Nous tous, élus, si nous représentons une multitude de visions, de principes, de pensées et d'idées bien souvent très différentes les unes des autres, et même si nous sommes souvent en désaccord, il y a pourtant un point où nous sommes tous unanimes ! Tous, nous aimons notre belle ville de Delémont et souhaitons la voir encore plus belle et plus agréable à vivre.

Chères Conseillères et chers Conseillers de ville, chers membres du Conseil communal, travaillons ensemble, pour le bien de notre ville, pour Delémont.

b) 1^{ère} vice-présidence

M. Pepi Natale, CS•POP•Verts, propose la candidature de M. David Asséo à la 1^{ère} vice-présidence du Conseil de Ville 2009.

DECISION : M. David Asséo est élu à la 1^{ère} vice-présidence du Conseil de Ville 2009, par 37 voix.

c) 2^{ème} vice-présidence

M. Paul Fasel, PCSI, propose la candidature de Mme Joëlle Fasano à la 2^{ème} vice-présidence du Conseil de Ville 2009.

DECISION : Mme Joëlle Fasano est élue à la 2^{ème} vice-présidence du Conseil de Ville 2009, par 37 voix.

d) Scrutateur 1

M. Alphonse Poupon, PS, propose la candidature de M. Sébastien Lapaire au poste de scrutateur 1 du Conseil de Ville 2009.

DECISION : M. Sébastien Lapaire est élu au poste de scrutateur 1 du Conseil de Ville 2009, par 38 voix.

Scrutateur 2

Mme Anne Seydoux, PDC-JDC, propose la candidature de Mme Anne Froidevaux au poste de scrutateur 2 du Conseil de Ville 2009.

DECISION : Mme Anne Froidevaux est élue au poste de scrutateur 2 du Conseil de Ville 2009, par 38 voix.

M. le Maire : M. le Président du Gouvernement, M. le Chef du Service des communes, M. le Président du Conseil de Ville, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers de ville, Mme la Conseillère communale, MM. les Conseillers communaux, chers collègues, Mesdames, Messieurs, permettez-moi, en quelques mots, de vous féliciter et vous remercier de votre engagement à l'Exécutif et au Législatif communal. Au nom du Conseil communal, je tiens surtout à remercier les autorités sortantes qui ont réalisé leur travail à la satisfaction de la population ces dernières années et à vous souhaiter à vous toutes et à vous tous une excellente année 2009. J'espère que cette législature, qui s'ouvre sous de bels auspices puisqu'on a vu ces brillantes élections du Bureau, puisse continuer à l'avenir.

Vous avez vu qu'il y a une configuration différente. J'ai demandé effectivement qu'on remette les bancs à l'ancienne parce que je trouvais qu'on avait tout à l'heure une vision de confrontation dans la disposition des tables en "u". Je laisserai toutefois au Bureau le soin de choisir entre les deux configurations, l'une qui me paraît être une configuration d'opposition, l'autre qui me semble favoriser le travail ensemble.

Tout à l'heure, M. Martinoli a soulevé tous les problèmes qui nous guettent, je pense que nous sommes tous conscients de ces problèmes, que ce soit aux niveaux économique, financier, écologique ou environnemental. Bien entendu, nous sommes là, des élus, pour faire en sorte que notre commune et nos habitants puissent mieux vivre à l'avenir et cela dépend de la situation économique, financière et environnementale. J'espère qu'ensemble, au-delà des divergences partisans, nous puissions travailler afin de faire avancer dans la commune de Delémont un certain nombre de projets qui nous tiennent toutes et tous à cœur. Vous connaissez ces projets, ce sont des projets en faveur de la jeunesse, de la culture, des sports mais également d'autres projets qui, j'en suis sûr, viendront sur la table du Conseil de Ville.

Nous essayerons donc de travailler ensemble, de faire au mieux avec les moyens financiers, qui seront certes réduits, mais nous pensons que nous devons regarder vers l'avenir, essayer d'être actifs, d'être optimistes et de réaliser ensemble les plus belles choses pour notre ville.

Nous comptons bien entendu sur l'aide du Gouvernement pour qu'il fasse en sorte que les charges ne soient pas reportées sans cesse sur les communes mais qu'il puisse également, de temps à autre, donner un coup de main financier à la capitale jurassienne qui a bien le mérite de porter haut les couleurs du Jura, également à l'extérieur, notamment dans l'Association des Villes Suisses et dans les associations concernées par la problématique des communes.

Mesdames, Messieurs, au nom du Conseil communal, je vous remercie encore pour votre engagement et je vous invite à boire le verre de l'amitié afin de faire connaissance de manière plus étroite autour d'une verrée offerte par le Conseil communal et je vous souhaite une bonne soirée.

La séance est levée à 19 h.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président :

La vice-chancelière :

Romain Seuret

Nadia Maggay

Delémont, le 19 janvier 2009